

SERVICE DE RÉCUPÉRATION RTQ-NCG **Information générale pour les clients**

TÉLÉPHONE SANS FRAIS
1-877-890-8295
TÉLÉCOPIEUR: 450-449-6447

Nous avons 3 usines pour la réception de GRV et de BARILS.

QUÉBEC
31 Rue de Montgolfier, Boucherville, QC

ONTARIO
7385 Tranmere Drive, Mississauga, ON

ALBERTA
2020 84th Avenue, Edmonton Strathcona County, AB

**NOUS RÉCUPÉRONS SEULEMENT LES GRV ET/OU LES BARILS QUI ONT CONTENUS DES PRODUITS
DE MATIÈRE NON DANGEREUSE ET DE CLASSE 8**

VOUS AVEZ 2 OPTIONS POUR VOUS DÉPARTIR DES GRV OU DES BARILS

OPTION 1

Lorsqu'un utilisateur retourne un contenant...

- à Québec ou l'Ontario à ses propres frais, il se verra compensé d'une somme de \$ \$3,00 pour un baril de plastique de 45 gallons sur réception d'une facture, tandis que les GRV ne seront pas remboursables.
- À L'Alberta à ses propres frais, il se verra chargé d'une somme de \$55.00 pour destruction d'un GRV.

OPTION 2

Lorsqu'un utilisateur est prêt à retourner des GRV ou des barils de plastiques, simplement téléphoner notre numéro sans frais afin de vous enregistrer au programme.

L'utilisateur est en droit d'utiliser notre programme de récupération gratuit lorsque les quantités minimum sont respectées :

QUÉBEC ET ONTARIO
À l'intérieur du périmètre de 200 km de la
Route Transcanadienne.

8 GRV et/ou 32 barils de plastiques

NOUVELLE ÉCOSSE, ILE DU PRINCE ÉDOUARD

ET LE NOUVEAU BRUNSWICK

20 GRV et/ou 80 barils de plastiques

TERRE-NEUVE et LABRADOR

AUCUN SERVICE DE RÉCUPÉRATION GRATUIT

ALBERTA

20 GRV et/ou 80 barils de plastiques à l'intérieur du corridor Edmonton –Calgary.

MANITOBA, SASKATCHEWAN ET COLOMBIE BRITANNIQUE

AUCUN SERVICE DE RÉCUPÉRATION GRATUIT

- Chaque contenant doit être vidé selon la définition de Transport Canada: " Le contenu a été enlevé au moyen de la méthode la plus efficace pour le type de contenu. Les méthodes peuvent inclure le versement, le renversement, le pompage, l'aspiration, le grattage ou le rinçage"
- Si un GRV contient plus de 20 Litres ou un baril contient plus de 5 Litres, il ne sera pas considéré comme vidé. UNE CHARGE DE \$2.50 PAR LITRE SERA CHARGÉE AVEC UN MINIMUM DE \$250 POUR CHAQUE UNITÉS.
- Chaque container ne doit démontrer aucune contamination extérieure.
- Transport Canada interdit à tout fournisseur ou client de retirer les informations des produits sur les réservoirs.
- Les bouchons et couvert originales doivent être en place et toujours fonctionnel.
- Chaque unité doit être libre de tout produit inflammable, solide ou gazeux. Il ne doit contenir aucun produit toxique, cancérigène ou mutagène.
- La condition générale des unités doit permettre une manutention normale.
- L'utilisateur doit être capable de remplir le camion sans l'aide du transporteur.
- Le transporteur allouera un maximum de 30 minutes de temps de chargement pour un chargement partiel et 60 minutes pour une charge pleine.
- L'utilisateur doit être en mesure de recevoir un camion de 53 pieds fermés.

Responsabilité de l'utilisateur:

- La quantité et le type d'unités ainsi que le nom des produits doit être transmis à chaque voyage. Les fiches signalétiques doivent être disponibles au transporteur sur demande. The emptier issues all necessary documentation for the transport requested by local legislation.
- Il est de la responsabilité de l'utilisateur de fournir des contenants qui respecte les normes.
- L'utilisateur doit fournir les placards nécessaires.

Procédure:

Lorsque vous avez le minimum requis veuillez téléphonez à RTQ-NCG au 1-877-890-8295 ou nous faxer au 1-450-449-6447. Les unités seront ramasser dans un minimum de 5 jours ouvrable.